

AVENUE DU CHÂTEAU

à MEUDON

ETUDE SANITAIRE

Novembre - décembre 2009

E. de GRANDCOURT
Expert forestier

Nous soussigné, E. de GRANDCOURT, Expert-Forestier, Expert près la Cour d'Appel de Paris, Expert près la Cour Administrative d'Appel de Paris, Président d'Honneur de la Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts en Bois,

Avons reçu de Monsieur CERCLET, Conservateur Régional des Monuments Historiques d'Ile de France – Ministère de la Culture et de la Communication – 98, rue de Charonne 75011 Paris, par courrier en date du 16 octobre 2009

Mission d'étude : constat de l'évolution phytosanitaire des arbres de l'avenue du Château à MEUDON depuis les expertises réalisées en 2001, 2004 et 2007

I - CONDITIONS DE L'ETUDE

La présente étude a été réalisée depuis le sol le 28 octobre 2009, puis avec l'utilisation d'une nacelle les 26 et 27 novembre et 16, 17 et 18 décembre. Les journées de décembre ont été marquées par le froid et surtout par la neige pour les deux dernières ce qui, outre le dysfonctionnement de la machine, a compliqué certaines mesures et la prise de photographies.

Cette étude a été conduite selon les mêmes principes que celles de 2001, 2004 et 2007 en englobant les sujets plantés en 2001. Les arbres présents ou manquants ont donc la même numérotation dans les quatre rapports.

Lors de cette étude nous avons été plusieurs fois questionné par des passants dont des membres des Amis de l'Avenue du Château à Meudon qui, bien sur, souhaitent un maintien en l'état actuel quasi-complètement et deux personnes riveraines qui nous ont indiqué leur peur devant l'état sanitaire et le danger qui s'en suit.

La liste complète des arbres est jointe en annexe en indiquant leur diamètre et le classement sanitaire de 2001, 2004, 2007 et 2009. Les variations de diamètre sont sujettes à caution car la hauteur de mensuration peut varier de 1m20 à 1m50 et que les arbres sont souvent méplats. Un bon accroissement de diamètre correspond à un arbre en bonne vitalité, la moyenne devant être voisine de 6 à 9 cm pour 8 ans dans les conditions de milieu. Les arbres photographiés sont indiqués par un X. Les modifications de classement entre 2007 et 2009 sont imprimées en couleur bleue. La colonne « observation » mentionne quelques traits remarquables mais s'applique principalement à décrire ce qui est visible de la nacelle alors que peu perceptible depuis le sol.

II – ETAT SANITAIRE DES ARBRES

Un habitant de l'avenue, rencontré lors de cette expertise, nous a indiqué que l'état actuel des arbres est principalement dû à des étêtages réalisés en 1949, suite à la chute d'une cime ayant entraîné la mort d'un homme. Des grandes tours en bois montées sur roues ont été déplacées de part et d'autre des alignements et les arbres ont été écimés au passe-partout selon l'accessibilité qu'ils montraient. Vers 1960 un certain nombre de sujets ont été traités selon le principe de « têtes de chat » c'est à dire avec un élagage total mais en conservant des branches assez longues au bout des quelles se développeront de nombreuses repousses qui seront fréquemment coupées. L'entretien de ces têtes n'ayant pas été suivi, aujourd'hui elles montrent souvent des nécroses ou des branches trop fortes pour ce traitement. Enfin quelques sujets montrent un étêtage des branches de 1949 à mi-hauteur des houppiers actuels.

Les cuvettes ou gouttières consécutives à l'étêtage de 1949 ont évolué depuis 2001. Certaines étaient ou sont devenues profondes et sont prolongées par du bois atteint de pourriture sur une longueur difficile à estimer car pouvant provenir de plusieurs blessures échelonnées le long du tronc. La disparition complète du bois a très généralement progressé dans l'épaisseur de l'arbre sur tout le bois de cœur et nous ne trouvons plus que l'aubier de moins de 5 cm d'épaisseur en périphérie des cavités. Certaines cavernes deviennent

traversantes par jonction à partir de deux plaies opposées ou par attaque du bourrelet d'aubier. Les mastics appliqués précédemment ont pratiquement tous disparus et les cuvettes sont remplies d'eau de feuilles mortes ou de terre qui favorisent les pourritures.

L'évolution la plus forte concerne les branches repoussées sur la taille de 1949. Profitant d'une végétation globalement bonne elles ont fortement grossi et ont pris de la hauteur. Elles offrent maintenant une prise au vent fortement augmentée alors que la solidité de leur base est moindre

Les importantes plantations réalisées en 2001 montrent une excellente reprise et une pousse en largeur et en hauteur très satisfaisante.

III - TRAITEMENT

Un arbre est vivant c'est à dire qu'il naît, qu'il croit, qu'il vieillit puis qu'il meurt. Il peut aussi connaître des accidents foudre, tempête, maladie, blessure ou amputation. Si l'homme a toujours recherché le voisinage de l'arbre c'est lui la victime en cas d'accident et la précaution absolue est impossible. Dans le principe de précaution différentes interventions sont possibles sur les tilleuls de l'Avenue du Château pour tenter d'allier la précaution et l'esthétique qui est le désir de certains.

- L'abattage : Il est la précaution absolue mais on peut réserver ce sort aux sujets dépérissant ou actuellement dangereux ne serait-ce que pour préserver la sécurité des usagers. La casse ou la chute de l'arbre n'est pas certaine immédiatement mais peut survenir sans signe avant coureur.
- Le rabattage : Il s'agit de couper les axes principaux en dessous des cavités là où du bois de cœur, pas top pourri, assure encore une bonne résistance mécanique. Les branches supérieures disparaissent et la prise au vent est donc supprimée. Ce rabattage pourra atteindre plusieurs mètres et l'aspect esthétique de l'arbre peut en pâtir fortement.
- L'élagage : Il s'agit de couper les branches de 1949 entre 1 et 2 m au-dessus de leur point d'attache au tronc La prise au vent est fortement réduite et des rejets devraient apparaître rapidement. Pour les têtes de chat il convient de couper en amont des nécroses.
- Taille : Il s'agit de couper les branches en aval des têtes de chat.

La colonne « traitement » indique individuellement pour chaque arbre celui qui nous semble le plus approprié pour atteindre un niveau de sécurité acceptable. Toutefois des solutions d'ensembles peuvent être recherchées Un arbre à rabattre peut être coupé pour réaliser une plantation continue ou élagué si ses voisins sont traités de la sorte.

IV AUTRES FACTEURS

Des tranchées doivent être prochainement creusées pour la rénovation des services (électricité, eau, téléphone, tout à l'égout ...) Le premier souhait du botaniste est que tout soit concerté pour qu'on ouvre une tranchée et non quatre. Avec des tailles raisonnables (1 m de large, 2 m de profondeur) une telle tranchée implantée au milieu de la contre-allée ne devrait pas être trop traumatisante. Du côté avenue, les arbres se développent sous la partie gazonnée et le milieu de la contre allée est la zone où les racines d'un alignement sont bloquées par

celles de l'autre alignement. Les racines des jeunes arbres n'ont pas encore atteint ce niveau. Quelques rares dépérissements peuvent survenir mais ils seront progressifs.

Réfection des parkings et déblaiement sur 20 cm : La présence de parking va à l'encontre du développement des arbres. Leur revêtement doit absolument être perméable pour permettre à l'eau de s'infiltrer. Le tilleul ayant des racines profondes et l'avenue étant partiellement en remblai par rapport aux terrains voisins nous pensons qu'un décaissement inférieur à 20 cm pourrait également ne provoquer que de rares dépérissements progressifs. Même remarque que ci-dessus pour les arbres coté avenue

III – CONCLUSION

L'évolution du classement sanitaire des arbres de l'avenue du Château à MEUDON peut se résumer comme suit :

Etat sanitaire	2001	2004	2007	2009
Classe 1	6	1	1	25
Classe 1,5	9	11	13	9
Classe 2	41	44	50	80
Classe 2,5	77	71	69	43
Classe 3	93	87	83	51
Classe 3,5	18	18	6	8
Classe 4	77	132	154	154

Les interventions préconisées sont :

Traitement	2009	Dont alignement A	Dont alignement B	Dont alignement C	Dont alignement D
Abattage	25	2	5	8	10
Rabattage	70	10	15	25	20
Elagage	56	4	13	20	19
Taille	2		2		
Divers	4		2		1

Fait à Neuilly sur Seine, le 14 janvier 2010.

E. de Grandcourt.